

ecole. Les Assistants d'élèves en situation de handicap luttent entre précarité et réformes

A la mi-octobre 2021, les Assistants d'élèves en situation de handicap (AESH), se mobilisaient pour leur quatrième grève de l'année. Opposés à une nouvelle réforme de leur mode de fonctionnement, les AESH témoignent.

Métier comptant 93 % de femmes, il est aussi souvent associé à des conditions précaires. Ces employés de l'Education Nationale, non-fonctionnaires, apportent un soutien personnalisé, en classe, aux élèves qui en ont besoin.

La précédente journée de grève, datant de juin 2021, avait permis une reprise des négociations avec le ministère quant à leurs rémunérations, qu'elles jugent bien souvent trop faibles.

En cette fin d'année, une nouvelle fronde est en cours, celle-ci s'ajoute aux différentes revendications déjà présentes et se dirige contre le système des PIAL, qui tend à se généraliser partout en France d'ici la rentrée 2022.

Une réforme polémique

Les PIAL, pôles inclusifs d'accompagnement localisés, sont une nouvelle forme d'organisation des aidants.

Cette méthode est censée optimiser leur présence et ainsi mieux répondre aux besoins des élèves notifiés comme ayant besoin d'un AESH. Les nécessités d'aide des élèves sont mutualisés au sein d'une circonscription, qui est gérée par un coordinateur local.

Les AESH doivent donc normalement être déployés plus efficacement sur le territoire.

Face aux critiques, Franck Jalabert, conseiller technique auprès de la directrice académique, pour le service public de l'école inclusive de l'Orne, défend une réforme jeune qui ajoute « **de la proximité** » à la gestion des AESH.

« Nous avons mis 2,75 équivalents temps pleins consacrés à la coordination au niveau du département. Si ça ce n'est pas pour améliorer les choses... »

Alix*, AESH depuis plusieurs années dans le secteur du Pays de L'Aigle, évoque une « **couverture très jolie, quand on nous parle du PIAL ça a l'air très bien** », souligne l'employé de l'Education Nationale, non sans ironie.

Face à cette nouvelle organisation, les Assistants d'élèves en situation de handicap soulignent une déconnexion par rapport aux réalités du terrain.

Les élèves victimes ?

« **Il ne voit pas la façon dont on ne travaille, ni les besoins des enfants. Ils s'occupent juste de placer untel auprès de tel enfant. Certains ont des problèmes de dyslexie et d'orthodisgraphie, on ne peut pas les lâcher au bout de quelques heures seulement** », pointe du doigt Camille*, autre AESH du Pays de L'Aigle, souhaitant rester anonyme.

De son côté, Franck Jalabert affirme qu'aucun « **besoin d'heures en plus** » auprès d'élèves ne lui a été remonté. « **Tous les élèves de l'Orne sont accompagnés, donc il y a assez d'AESH** », tempère l'ancien inspecteur de la circonscription de L'Aigle.

Alix, passionné par son métier, a l'impression « **qu'on n'en a rien à foutre des gamins** ». Il relève notamment le fait qu'un AESH ayant un contrat de 24 heures par semaine peut avoir à s'occuper de quatre enfants, ce qu'il juge trop élevé pour correspondre aux attentes pédagogiques des enfants. Ce n'est pas de l'école inclusive.

« **Un enfant dyslexique n'a pas les mêmes besoins qu'un autre** », rappelle celui qui constate une vraie baisse de qualité dans la réponse aux besoins des élèves.

Un emploi précaire

Après quatre grèves nationales au cours de l'année 2021, les assistants aux élèves en situation de handicap dénoncent la grande précarité de leur métier.

La mise en place du PIAL ajoute de la difficulté à leur condition, estime Camille.

Selon elle, afin de s'en sortir financièrement, certaines collègues occupaient un double emploi sur leur lieu de travail. Cette double casquette ne serait plus possible aujourd'hui à cause du PIAL, qui pousse les AESH à s'occuper d'enfants dans plusieurs écoles différentes sur la circonscription.

Franck Jalabert rappelle cependant que les déplacements sont indemnisés entre chaque école.

Résignée, Camille, vivant sous le seuil de pauvreté, a commencé à chercher un 35 heures dans un autre secteur.

« **J'aimerais le faire en tant qu'AESH parce que c'est un métier que j'adore faire. Aider les enfants et pouvoir leur transmettre du savoir-faire c'est génial, il y a plus de besoins qu'on ne le croit.** »

Concernant la précarité dénoncée par les AESH et leurs syndicats représentants, l'inspecteur de l'Education Nationale affirme que tous les travailleurs le souhaitant ont vu leur contrat passé à 24 heures par semaine. « **C'est une initiative du département. Ça leur permet de toucher la prime pour l'emploi.** »

Pour exprimer leurs désaccords et espérer du changement, les AESH ornais sont allés manifester devant la cité administrative d'Alençon le mardi 19 octobre 2021. Ils étaient une trentaine ce jour-là, accompagnés de professeurs solidaires de leurs combats.

« **On a dit nos revendications à la rectrice d'académie, j'ai montré ma carte de bénéficiaire du secours populaire, des collègues ne font plus leur contrôle technique ou ne changent pas leurs pneus parce qu'on n'a pas les moyens** », avoue Camille, qui exerce ce métier depuis moins de dix ans.

« **J'ai une vie de famille, je n'y arrive pas. Gagner 700 euros ce n'est pas possible.** »

Franck Jalabert reconnaît que des choses peuvent s'améliorer concernant la réforme des PIAL, qui est « **jeune** », mais que le salaire des AESH ne dépend pas du département.

Sur le terrain, la lenteur de la réponse donnée aux manifestants correspondrait aux longueurs administratives que Camille et Alix déclarent subir.

« **Nos frais de déplacement sont payés avec six mois de retards** », déclarent les deux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

*Les prénoms ont été modifiés

Antoine Margueritte



Le travail des AESH se fait au quotidien auprès des élèves qui en ont besoin (illustration ©Adobe Stock)